

Création d'entreprises : « Je fais ce que j'aime »

Dans le cadre du mois de la création et de la reprise d'activités ou d'entreprises, le label "J'entreprends en Somme" propose des ateliers pour créer son entreprise. A l'image d'Angélique Mansard, auto-entrepreneur depuis février dernier.

Elle ne travaillait plus depuis six ans pour élever ses trois enfants. Mais femme active, Angélique Mansard, ne pouvait s'imaginer sans activité. En février dernier, elle crée alors son entreprise "Angélique mes créa" en auto-entrepreneur : elle réalise des créations et autres sculptures en bonbons.

« J'ai quitté l'école à l'âge de 18 ans. J'ai un BEP et CAP vente action marchande. Après j'ai travaillé dans le tri de pommes de terre, j'ai été auxiliaire de vie, caissière... J'ai arrêté de travailler à la naissance de mon troisième enfant. Je préférerais rester chez moi que de travailler pour tout donner aux autres (ndlr : nounous, cantine...). Mais les journées étaient longues... »

Une idée lui est venue pour le baptême de sa dernière fille en septembre 2012. Angélique

épaté alors ses invités avec un château de princesse réalisé avec des bonbons. Puis elle offre un ballon de bonbons à un ami de son fils pour son anniversaire. Et là, elle ne s'attendait pas à ce succès. Les compliments fusent et la voilà croulant sous les commandes. « Là, je me suis dit : il faut que je me mette à mon compte », souligne la jeune femme.

Près de 800 fans suivent ses créations sur sa page facebook et les commandes affluent.

En février dernier, elle crée son auto-entreprise lui permettant d'allier sa vie de maman à domicile et sa passion, la créa-



Angélique Mansard a créé son entreprise "Angélique mes créa" en février dernier : elle réalise des créations en bonbons.

tion en bonbons. « Je voulais être avec mes enfants. Je gère mon emploi du temps comme je veux. Mes enfants peuvent continuer leurs activités... Et moi, je fais ce que j'aime. Créer son entreprise, c'est relativement simple car on nous explique bien », précise Angélique.

Une nouvelle chef d'entreprise est née. Les commandes affluent pour les anniversaires, les baptêmes, les fêtes d'association... mais attention, Angélique ne faisant pas d'envoi de

ses créations, se restreint à une zone proche de Ham ou des environs. Elle revend également des bonbons au détail. En février, elle a créé une page facebook où près de 800 fans suivent ses créations. Et de conclure : « A la base, c'était pour avoir un peu d'argent, mais aujourd'hui, c'est devenu un défi et une passion. »

■ Marjorie Michaud

ANTOINE BRUCHET
CHEF D'ENTREPRISE
COMMERCANT
HAM

Témoignage

« POUR MOI, C'EST UNE BELLE HISTOIRE. »



Judi 26 septembre, lors d'un atelier "Comment devenir chef d'entreprise?" proposé par "J'entreprends en Somme" à Ham dans le cadre du mois de la création et de la reprise

d'entreprises, Antoine Bruchet, commercant à Ham, était présent pour raconter son histoire aux porteurs de projet du jour. « J'ai monté ma première entreprise à 20 ans car je n'arrivais pas à trouver du travail. Je faisais de la livraison à domicile notamment des courses pour les personnes âgées », explique Antoine Bruchet. Et de poursuivre : « Je voulais être indépendant. Quand on recherche et qu'on ne trouve pas, on cherche des solutions. J'ai vu que l'on pouvait facilement créer une entreprise. A l'époque, c'était les micro-entreprises. On pense que les chefs d'entreprise ont une grosse voiture et une grande maison mais pas du tout. Au début, c'est très dur et difficile. »

Le jeune homme à l'époque n'a pas baissé les bras. Si après un an d'activité de sa première entreprise, il se voit contraint d'arrêter, il réitère l'expérience cinq ans plus tard. « Après cette expérience, j'ai été télévendeur puis commercial dans le vin, puis gérant d'un magasin de téléphonie. Puis j'ai suivi une formation "Force de vente". J'ai créé de nouveau une entreprise : je vendais des caméts de correspondance, puis il y a quatre ans, je me suis mis à la vente de meubles. » Aujourd'hui, âgé de 35 ans, le jeune homme ne regrette rien cette expérience d'entrepreneur. Il cherche désormais à agrandir son commerce avec un local plus important. Et de conclure en encourageant les porteurs de projet : « Pour moi, c'est une belle histoire. »

■ Marjorie Michaud

Economie : comment créer son entreprise ? « Il ne faut pas avoir peur du risque ! »

Comment devenir chef d'entreprise ou auto-entrepreneur ? Comment élaborer son projet ? Telles étaient les thématiques abordées lors de l'atelier hamois proposé par le label "J'entreprends en Somme" et "Initiative Somme" dans le cadre du mois de la création ou reprise d'entreprises. C'est la 10^e édition. Le but : « optimiser le parcours des porteurs de projet » lance Dominique Pillon, responsable de service à Initiative Somme et animatrice de l'atelier.

Aussi, pendant cette conférence, cette dernière a donné quelques conseils aux quelques porteurs de projet présents. « Il faut un grain de folie et ne pas avoir trop peur. Il faut aimer le risque », lance Dominique Pillon.

Tout d'abord, bien définir son projet. « Il faut savoir ce que vous voulez faire et pourquoi vous souhaitez être chef d'entreprise. » Et de citer : « l'indépendance, la liberté, exploiter un savoir-faire, une passion, perte d'un emploi, saisir une opportunité, gagner de l'argent ou compléter un revenu. »

Il faut ensuite regarder l'environnement dans lequel on souhaite créer, sa situation actuelle, ses besoins financiers, ses ressources...

Il faut également lister les besoins : les personnes avec qui vous aurez des liens (assureur, financiers, fournisseurs, expert comptable...), les moyens que vous avez, où vous souhaitez vous installer, quand, regardez ce que fait la concurrence...



Dominique Pillon, responsable de service à Initiative Somme a animé l'atelier de jeudi 26 septembre à la maison pour tous de Ham.

Il faut définir ses compétences et celles dont on aura besoin et éventuellement se former. « Il faut être multitalent et savoir tout faire. » Puis il faut monter un dossier, notamment financier, trouver

un nom à l'entreprise, choisir sa forme juridique en anticipant la couverture sociale (notamment), rechercher les aides dont on a le droit et protéger ses biens.

■ Marjorie Michaud